



CAISSE DES ÉCOLES DE BOURAY-SUR-JUINE Réunion du Comité du 17 Novembre 2017



L'an **deux mille dix-sept**, le **dix sept novembre**, à **vingt heures trente minutes**, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme. Sophie LAMOUR, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. CABOT, Président, Mme. Sophie LAMOUR, Vice-Présidente, Mmes NICOLLE, BRANCON, PERCHET, RICHARD, MM. NOBILEAU, LEVIER, et VIDAL.

Absents Excusés : Mme RESCOURIO, M. WILHELM et DUJON.

Autres participants : Mmes DECROIX, RENAUDOT, CHAUVET, BOULIN, CHASSEFIERE, COSAQUE, M. BESSE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.
M. VIDAL est élu secrétaire de séance.

1. BILAN BOURSES AUX JOUETS, livres ET OBJETS DE PUERICULTURE

Suite à de multiples plaintes d'exposants que nous avons reçues, nous avons invité à participer à ce bilan tous les exposants mécontents(es).

Voici ce qu'il est ressorti du débat :

Manque de communication pour distribution (aide en tous genres) :

Suite à la réunion du 13 octobre, il avait été décidé de ne pas mettre des panneaux sur le bord des routes.

Causes : Nous n'avons plus de panneaux à encoller car trop de vols sur les routes, manque de temps et de moyens d'en créer de nouveaux, peu de bénévoles pour les poser et les récupérer.

Manque de communication pour aider à installer la salle « la veille ! »

Un mail a été diffusé le 5 novembre à tous les parents des écoles ayant laissé leurs mails en début d'année..

Un mail tardif auprès des exposants a été envoyé mais,.. la veille...

Pas de communication sur le site de la mairie :

Un encart était affecté à cette occasion.

L'information était visible sur les sites de la caisse des écoles.

Un flyer a été distribué aux écoliers par le biais du cahier de liaison parents/école.

Manque de diffusion dans les médias spécialisés

C'est exacte.

Pas de prospection sur parking gare/centres commerciaux (les autres années, plus de 1200 flyers ont été distribués sur le parking de AUCHAN)

D'après une réglementation, il est interdit de déposer des prospectus sur un parking privé.

Nous avons pris la décision d'éviter cette façon de communiquer.

Le prix n'a pas été modifié depuis plusieurs années. Le prix n'est pas au mètre mais à la table (1,8m) !

Quelle est la proposition de dédommagement prévu par les organisateurs ?

Il est convenu d'offrir 50% du prix de l'inscription des participants à la prochaine bourse aux jouets qui aura lieu le 11 novembre 2018.

Voici les modifications/ améliorations pour l'année prochaine :

- *Utilisation d'affiches plastifiées et de « cordage »*
- *Flyers sur les parkings de la gare de Bouray, Auchan, et peut être Intermarché selon le nombre de volontaires/bénévoles. (Suite à de multiples recherches, il n'est pas interdit de déposer des tracts sur les véhicules de supermarché <http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-5782835-pub-sur-pare-brise>) Il faudra simplement apposer la mention « **Ne pas jeter sur la voie publique** ».*
- *Le prix sera adapté au mètre et de façon dégressif. Le prix exact n'a pas été établi mais l'idée de 25€ pour 2 tables (soit 3m60) a été évoquée.*
- *L'inscription sur des sites spécialisés est déjà en cours.*
- *Utilisation des nouveaux panneaux numériques de la ville.*

Bilan des livres vendus : 200€ au lieu de 400-430€ l'année précédente.

IL FAUT FAIRE UN APPEL AUX BENEVOLES EN PRONNANT LE FAIT QUE L'ENERGIE DES SEULS MEMBRES DU BUREAU N'EST PAS SUFFISANTE POUR ASSURER PLEINEMENT UN EVENEMENT COMME CELUI-CI ET QUE SI IL N'Y A PAS DE NOUVEAUX AIDANTS, NOUS SERONS DANS L'OBLIGATION D'ARRETER ! (UN PEU COMME LE COMITE DES FETES).

2. BILAN DE LA FANTOMARCHE:

Un grand merci à la commune, pour le temps consacré à la préparation du site (balisage,...).

Les années se suivent et se ressemblent, nous accusons encore un manque drastique de bénévoles ; nous avons recensé 4 Fantômes à 17h (la communication auprès des jeunes n'a pas fonctionné).

Nous avons comptabilisé 9 personnes pour assurer la manifestation qui aurait dû en compter 15 pour meilleur fonctionnement.

Nous remercions le fantôme Remi qui a effrayé un bon nombre d'enfants et parents dans le labyrinthe. Remi Lavenant a réussi à convaincre deux de ses collègues et ont assuré la sécurité.

La nouveauté de cette année : le fantôme sur sa barque ainsi que les fumigènes ont été très appréciés.

Quid : mais qui est le fantôme ?

Nous remercions chaleureusement la sorcière, qui a été très appréciée par les enfants. Certains d'entre eux ne voulaient pas faire le tour du parc de la TOURBIERE, mais restaient auprès d'elle et gagnaient des bonbons.

A la salle, nous avons eu beaucoup de monde, et de pâtisseries.

Merci aux parents et au centre de loisir pour leur participation à la confection des nombreuses pâtisseries et sucreries. => une lettre de remerciement sera réalisée.

La boum a été un grand succès.

Un grand merci à M.FLETWELL d'avoir une fois de plus, réussi à créer une bonne ambiance et d'avoir fait danser petits et grands sur la piste de danse.

Il faudra retravailler l'organisation de la fantômarche(stand de conteurs/ des fantômes semi professionnels,...) A voir pour faire un appel aux associations de théâtre(acfes) .

3. Préparatif Marché de NOEL:

Les calendriers ont été demandés un peu tardivement auprès des directeurs !

La mairie se charge de l'impression des calendriers fournis par un membre de la CDE (M.BESSE).
La plastification des dessins sera réalisée par M.VIDAL.

Demande de changement. Les calendriers n'ont plus la cote => il faudrait réfléchir dès aujourd'hui à ce que l'on va proposer.l'année prochaine (carte de vœux, ect..)

Appel à bénévoles pour aider à la mise en place de la salle et à tenir le stand de la caisse des écoles.
L'organisation des personnes (présentes à la reunion de ce jour) :
par tranche de 1h (l'inscription est disponible sur le site ou par mail)

10h-11h : MME.CHAUVET – MME BOULIN

11h-12h :MME PERCHET – MME LAMOUR

12h-13h : -

13h-14h : -

14h-15h : -

15h-16h : MME COSAQUE

16h-17h : MME NICOLL

17h-18h : MME RICHARD

4. Revue de détails de la vente des sapins de Noël

Le point a déjà été abordé.

5.LOTO

Les lettres de demande de lots ont été envoyées.

Demander aux parents d'élèves, s'ils ont des possibilités, avec leur entreprise de récupérer des lots.

6.QUESTIONS DIVERSES :

La question sur la poursuite du LOTO a été abordée.

Doit-on mettre en place une activité pour les enfants dans la salle du GATINAIS en parallèle du loto ?

Doit on changer ? avec par exemple une soirée jeux de société.

Pouvons-nous mettre en place une nouvelle manifestation cette année (Karaoké) le 16Juin ? en concurrence avec la fête de la musique.

Sortie au musée des Arts forrain : Une discussion doit être menée sur le niveau de participation de la caisse des écoles.

PROCHAINES REUNIONS:

La prochaine réunion de la CDE est programmée le **vendredi 15 Décembre 2017 à partir de 20h30** dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

L'Ordre du jour prévisionnel sera:

- Bilan marché de Noël
- Bilan vente sapin
- Organisation LOTO
- Discussion sur la sortie « Les Arts forrains »
- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.